



PRÉFET  
DE L'EURE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction départementale  
des territoires et de la mer



# ALERTE SÉCHERESSE



Le niveau des nappes et des cours d'eau de l'Eure ont atteint le **seuil d'alerte**.

Des **mesures de restriction** sont mises en place à destination des utilisateurs et usagers de l'eau :



LAVAGE DES VÉHICULES  
Interdit à domicile  
et aux rouleaux en station\*



REMPLISSAGE PISCINES et  
PLANS D'EAU  
Interdit



ARROSAGE des pelouses,  
espaces verts, parterres,  
jardins, potagers  
Interdit de 11h à 18h



IRRIGATION par ASPERSION  
Interdit de 11h à 18h



LAVAGE des VOIERIES,  
TERRASSES, FAÇADES  
Interdit\*\*

\* Sauf lavage rouleaux en mode ECO ou pistes équipées de système de recyclage

\*\* sauf par collectivités ou professionnels



La situation complète départementale et le détail des mesures de restrictions / interdictions applicables aux différents usages, sont consultables sur le site de la préfecture de l'Eure et sur l'outil national PROPLUVIA <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

## NIVEAUX DE GRAVITÉ



Vigilance sécheresse



Alerte sécheresse



Alerte renforcée sécheresse



Crise sécheresse

Pour suivre l'actualité relative à la sécheresse dans votre secteur, consultez le site internet de la Préfecture de l'Eure ([www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)) ou flashez ce code QR

